

DELIBERATION N° 159/77 : ECOLE PRIMAIRE 10 CLASSES LUDRES-CENTRE
CONVENTION D'ARCHITECTURE ET D'INGENIERIE

Monsieur le Maire donne la parole à M. RAVERDEL; premier Adjoint, chargé des "TRAVAUX".

La Commune va construire une école primaire de 10 classes rue de Secours à LUDRES-Centre. Le Conseil a déjà désigné comme Architecte M. DUMONT avec qui un marché public d'ingénierie et d'architecture doit être passé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- autorise le Maire à signer avec M. DUMONT et le bureau d'études AB-2I un marché public d'ingénierie et d'architecture stipulant :

note de complexité de n : 5

coût objectif : 2 643 446 Frs

taux de rémunération : 9,93 %

forfait de rémunération : 262 494 Frs

estimation prévisionnelle : 2 380 952 Frs HT

- la dépense sera inscrite au budget 1978.